



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte nationale d'identité

Question écrite n° 74023

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le régime de la carte d'identité en Allemagne. Il souhaite précisément savoir si elle est payante et, le cas échéant, quel est son prix et sa durée de validité.

Texte de la réponse

Toutes les pièces administratives sont payantes en Allemagne. La carte d'identité coûte 8 euros, elle est gratuite pour les personnes âgées de seize à vingt et un ans. Elle est établie pour dix ans.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74023

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8617

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 9946